

Monsieur Jean-Michel LATTES
Président du SMTC-Tisséo
7 esplanade Compans-Caffareli
31000 Toulouse

Toulouse le 30 Septembre 2016
Objet : Ligne de métro TAE

Monsieur le Président,

L'association des entreprises de la Plaine regroupe des entreprises ayant leurs activités dans la zone de la Plaine.

Nous avons pris connaissance au mois de décembre, à la suite des déclarations de la société Tisséo, du tracé qui avait été choisi pour la troisième ligne de métro qui doit relier le nord ouest au sud-est Toulousain. Nous avons alors constaté, non sans étonnement, que notre zone ne bénéficierait pas de station d'arrêt.

Vous nous avez indiqué que cette décision était justifiée par les études réalisées par Tisséo.

Cette situation nous semble préjudiciable pour toutes les entreprises du quartier, mais également pour l'ensemble des habitants de la métropole dans la mesure où cette zone présente un attrait en constante augmentation et ne dispose pourtant d'aucune infrastructure de transport public adaptée.

Un quartier aux attraits multiples :

La zone de la Plaine est un quartier d'activité dans lequel sont établies 120 entreprises qui emploient plus de 6000 salariés. Chacune de ces entreprises génère des flux de transports importants qui entraînent des embouteillages considérables à certaines heures de la journée. La zone dispose également de cinq hôtels qui représentent plus de 100 000 nuitées par an. Il convient également de signaler le projet de clinique à proximité.

D'autre part c'est un quartier touristique qui abrite la Cité de l'espace, véritable phare de la ville qui accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs et de nombreuses conférences prestigieuses au rayonnement mondial.

Enfin, c'est un quartier de loisirs qui attire soirs et week-ends de nombreux Toulousains qui viennent profiter du parc de la Plaine.

Une opportunité unique pour le développement du tourisme :

Aujourd'hui il semblerait que les études effectuées par Tisséo ne valident pas l'intérêt de positionner une station de métro à la Cité de l'espace. Mais, cette décision ne doit pas être prise uniquement au regard du flux des voyageurs utilisant le métro pour se rendre à leur travail mais également au regard de l'impact sur le tourisme et l'image de la ville.

Ainsi, les personnes qui viennent tout au long de l'année pour leur travail dans cette zone d'affaires et qui dorment dans un des cinq hôtels (100 000 nuitées par an) ne se rendent que très rarement en ville, le bus étant pour des visiteurs occasionnels une solution trop complexe et inadaptée. Ce flux de voyageurs pourrait représenter un tourisme d'affaires non négligeable pour le centre ville de Toulouse.

Par ailleurs, cette ligne, connectée au tram, permettrait de proposer une offre claire et simple pour les touristes. Un arc culturel tourné vers l'aéronautique et l'espace en desservant : le musée Aeroscopia, la visite des usines d'Airbus, la cité de l'espace et le futur musée de l'aéropostale. Un cheminement unique en France facilement valorisable par l'office de tourisme.

Les derniers sondages indiquent que Toulouse a un déficit d'image et de notoriété auprès des touristes français et étrangers.

La mise en place d'une ligne de métro qui puisse desservir à la fois le centre ville, les lieux de départ et d'arrivée des touristes (gare, aéroport, entrée de ville avec deux sorties de rocade) et les sites touristiques majeurs pourrait contribuer à étoffer le tourisme d'affaires et le tourisme d'agrément à Toulouse.

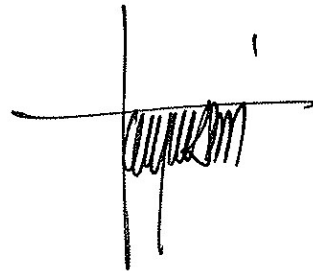
Un positionnement stratégique :

Une station de métro à la Cité de l'espace permettrait de desservir une zone d'activité importante de la ville et de se connecter facilement aux voies cyclables existantes. Il serait également facile, eu égard au foncier disponible, de créer des places de stationnement pour les personnes voulant se rendre en ville.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, que le positionnement d'une station de métro à la Cité de l'espace soit étudié non seulement en terme d'impact sur les flux des travailleurs toulousains mais également en terme de tourisme et d'image de la ville.

Jacques Rossi

L'association des entreprises de la plaine

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a series of vertical strokes on the right that form the name 'ROSSI'.